

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 6

Vorwort: "Spécial-parrainages" = Speciale-padrinati
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Spécial-Parrainages»

C'est en effet au thème des parrainages que nous avons décidé de consacrer ce 10^e numéro d'été qui, comme les précédents, se veut agréable à lire et abondamment illustré.

Autre particularité de cette «revue d'été»: elle est l'œuvre commune de nos deux services de rédaction française et allemande.

Sur 24 pages, nous vous y présentons les divers types de parrainages – au nombre de huit actuellement – qui nous permettent, soit en Suisse, soit à l'étranger, d'apporter une aide bienvenue autant que nécessaire à des adultes et à des enfants.

Le tirage de ce numéro «Spécial-Parrainages» sera particulièrement élevé; grâce, en effet, à

une généreuse contribution d'un donateur particulier, il nous est possible de l'offrir à titre gracieux et sans frais pour nous, aux quelque 7400 «parrains» et «marraines» qui soutiennent nos interventions par leurs contributions régulières et nous ont confié l'an dernier une somme totale de 879 000 francs.

Pour qui, pour quoi l'avons-nous utilisée? Nous vous le disons dans les pages qui suivent.

Mais en fait, pour ceux qui ne le savent pas, qu'est-ce qu'un «parrainage»? M. René Steiner, chef du secteur social de la Croix-Rouge suisse, nous l'explique plus loin.

La Rédaction

Selon les choix de nos «parrains» et «marraines», la somme de 879 000 francs qui nous est parvenue en 1973 a été affectée aux tâches suivantes:

Familles et personnes seules en Suisse	17 %
Enfants étrangers qui font une cure en Suisse	3 %
Réfugiés tibétains en Suisse	36 %
Autocars pour handicapés (contribution à des excursions)	3 %
SOS individuels	4 %
Victimes de guerre en Indochine	27 %
Enfants et personnes âgées en Grèce	10 %

Le 8^e type de parrainage que nous venons d'introduire sous le nom «Aide spéciale à des enfants dans des zones de détresse», et dont il est fait état aux pages 24 et 25 de ce numéro, n'était pas encore en vigueur l'an dernier.

Speciale-padrinati

Dedichiamo ai padrinati il decimo numero estivo della Rivista, che vuol essere di gradevole lettura e abbondantemente illustrato.

Con 24 pagine presentiamo i diversi tipi di padrinato che ci permettono di offrire aiuto, benvenuto e necessario, a bambini e adulti, in Svizzera e all'estero. Attualmente i tipi di padrinato sono otto.

L'edizione di questo numero speciale comporta una tiratura particolarmente alta. Grazie al contributo generoso di un donatore, saremo in grado di offrirlo gratuitamente ai circa 7400 padrini e madrine che appog-

giano i nostri interventi con contributi regolari.

Lo scorso anno ci hanno affidato una somma di 879 000 franchi. Per chi e per che cosa l'abbiamo utilizzata? Ve lo diremo nelle pagine seguenti. Qualcuno forse non sa ancora che cosa sia un padrinato. Il signor René Steiner, capo del settore sociale della Croce Rossa svizzera lo spiegherà nella pagina 28.

La Redazione

Secondo le scelte dei padrini e delle madrine, l'importo di 879 000 franchi versato nel

1973, venne impiegato nelle opere seguenti:

famiglie e persone sole in Svizzera	17 %
bambini stranieri soggiornanti in Svizzera per cura	3 %
rifugiati tibetani in Svizzera	36 %
torpedone per invalidi (contributi per le gite)	3 %
SOS individuali	4 %
vittime della guerra in Indocina	27 %
bambini e persone anziane in Grecia	10 %

Lo scorso anno, ancora non era in vigore l'ottavo tipo di padrinato per l'aiuto speciale a bambini nelle zone depresse. Ne parliamo a pagina 24, 25 e 26.